



LE DÉLÉGUÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

PARP

Votre entreprise est engagée dans les **transitions technologiques, écologiques, économiques**, ou dans des **projets de développement** ?

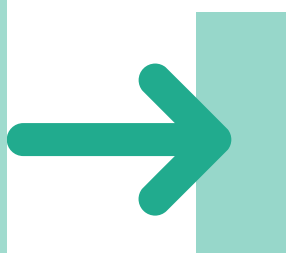
Un réseau de délégués à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels est à votre écoute dans chaque département et au niveau régional.

Votre interlocuteur pour accompagner vos besoins en emploi et compétences :

- Formation, adaptation et évolution des compétences de vos salariés
- Recrutement, intégration et fidélisation
- Gestion des emplois, des parcours professionnels, des mobilités professionnelles

Nos missions

- **Élaborer** des actions autour du développement durable de votre entreprise
- **Améliorer** les pratiques de gestion des ressources humaines
- **Proposer** des opportunités de formation et de développement professionnel pour permettre à vos salariés d'acquérir de nouvelles compétences
- **Sensibiliser** aux politiques de prévention des licenciements (reconversion interne, mobilité professionnelle externe, gestion de compétences...)
- **Mobiliser** les acteurs de votre territoire : Transitions pro, opérateurs de compétences – OPCO, Fédérations professionnelles, France Travail, etc.



Comment nous contacter ?

DÉPARTEMENT /
RÉGION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE MAIL

NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE